

CONSEIL D'ECOLE DU 3^{ème} TRIMESTRE
Ecole primaire de Plaine
le 19 juin 2026

Personnes présentes :

- Jean-Marie Grandadam, maire de la commune ; Marie-Charlotte Conrado, adjointe au maire
- Caroline Gress : représentante élue des parents d'élèves
- Claire-Marie Gérardin, Sandra Guth, Noémie Herrbach (directrice) : enseignantes
- Isabelle Humbert : ATSEM

Personnes excusées :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale
- Anne-Gaëlle Millerot, Tom Spach, Sabrina Felder, Delphine Huck : représentants des parents d'élèves

La séance est ouverte à 18h.

1. Approbation du dernier PV

Le procès-verbal du conseil d'école du 02.04.2026 a été envoyé aux membres du conseil d'école ; il est approuvé à l'unanimité.

2. Effectifs et répartitions 2026-2027

Effectifs à la rentrée 2026 :

PS	2
MS	6
GS	9
CP	8
CE1	2
CE2	8
CM1	4
CM2	14

TOTAL : 53 élèves au 19.06.2026

Répartition des classes et enseignantes :

- Mme Noémie Herrbach : Direction et PS/MS/GS (17 élèves). Travaillant à temps partiel, elle sera complétée un jour par semaine par un enseignant qui n'a pas encore été nommé. Elle bénéficie également de 12 journées de décharge par an pour effectuer des tâches concernant la direction de l'école. Ces jours-là, elle sera remplacée en classe.
- Mme Sandra Guth : CP/CE1/CE2 (18 élèves). En tant que Maître Formateur, Mme Guth sera déchargée à hauteur de 33 % par un enseignant qui n'a pas encore été nommé.
- Mme Claire-Marie Gérardin : CM1/CM2 (18 élèves).

3. Actions et sorties pédagogiques du 3^{ème} trimestre

04/05/26 : élémentaires : rencontre « orientation » à Saâles avec différentes classes des alentours

☞ annulée en raison des conditions météorologiques

19/05/26 : MS/GS et CP/CE1/CE2 : intervention sur les écrans et le sommeil

21/05/26 : maternelles : 3^{ème} projection maternelle et cinéma, « Un peu d'imagination »

☞ coût : 3 euros/élève (1€ payé par les familles / 2€ par la coopérative scolaire / transport payé par le CLA)

22/05/26 : maternelles : Olympiades ☞ coût : 3 euros/élève (1€ payé par les familles / 2€ par la coopérative scolaire)

26/05/26 : CM1/CM2 : remise des diplômes d'IPS (Information aux Premiers Secours) par la Croix Rouge pour les élèves

01/06/26 : élémentaires : 3ème projection école et cinéma, « Mon voisin Totoro »

☞ coût : 3 euros/élève (1€ payé par les familles / 2€ par la coopérative scolaire / transport payé par le CLA)

05/06/26 : CM1/CM2 : « Savoir rouler » à vélo et visite du jardin de Niargoutte à Plaine

11/06/26 : CM1/CM2 : Course d'orientation à Saâles ☞ coût : 3 euros/élève (1€ payé par les familles / 2€ par la coopérative scolaire)

18/06/26 : élémentaires : visionnage d'un conte musical au cinéma de Rothau dans le cadre de Jazz'n Bruche ☞ coût : 5€/élève (2€ payés par les familles / 3 € payés par la coopérative scolaire / transport payé par la Mairie)

25/06/2026 : CM2 : journée d'immersion au collège

26/06/26 : kermesse de l'école

29/06/26 : toutes les classes : sortie à la ferme du Heydé à Plaine

02/07/26 : maternelles et CP/CE1/CE2 : sortie au jardin de Niargoutte à Plaine ☞ coût : transport payé par la Mairie

4. Fête de l'école

La directrice remercie toutes les personnes qui contribuent à l'organisation de la fête. Les bénéfices serviront à financer le projet classe de cirque de l'an prochain.

5. Opération « Cet été, je lis »

Tous les enfants pourront emprunter des livres de la bibliothèque de l'école pour lire à la maison ou en vacances pendant l'été. Il conviendra de les retourner à la rentrée scolaire.

6. Perspectives 2026-2027

- Evaluation d'unités d'enseignement : les écoles du Haut de la Vallée de la Bruche feront l'objet d'une évaluation l'année prochaine. Les équipes seront amenées à réfléchir à leurs pratiques et des observateurs externes leur permettront de prendre du recul et d'élaborer un nouveau projet d'école pour 5 ans.
- Classe de cirque : Tous les élèves de l'école participeront à une classe de cirque en partenariat avec le Cirque Joubinaux, du 15 au 19 février 2027. La commune subventionnera ce projet à hauteur de 30 € par enfant sur un coût total de 120€. Nous remercions chaleureusement le Conseil Municipal pour le vote de cette aide précieuse. Par ailleurs, différentes actions seront menées afin de faire diminuer le reste à charge pour les familles.
- Cycle natation : Les deux classes d'élémentaires bénéficieront d'un cycle natation tous les vendredis matins de 10h30 à 11h15 du 11 septembre au 4 décembre, soit 11 séances (6 avant les congés d'automne / 5 après). Ces classes recherchent d'ores et déjà des parents disponibles pour accompagner. Des séances de passage d'agrément vous seront communiquées à la rentrée.
La classe maternelle n'a pas obtenu de créneau natation cette année (il n'y avait qu'un seul créneau disponible).

- Autre : Il n'y aura pas d'école du dehors prévue l'année prochaine ; des séances d'enseignement occasionnelles en extérieur pourront être prévues, mais non systématisées.

7. Budget

- Compte coopérative scolaire (Caisse d'Epargne) : solde créditeur de **1100 €** au 19/06/26. Point coopérative par Mme Gérardin, mandataire : frais liés aux différentes sorties et manifestations sportives, achat de matériel de jardinage, achats divers pour des bricolages.
- Budget Mairie : solde créditeur de **5362,07 €** au 15.06.2026 avant facturation des fournitures de rentrée.

8. Levées de fonds Récré Loisirs au profit de l'école

- Vente de fleurs
- Projection du match France-Sénégal et buvette, mardi 16 juin
- Fête de la musique et buvette, samedi 20 juin
- Projection du match France-Norvège et buvette, vendredi 26 juin

Deux ventes de fromages seront prévues au courant de l'année scolaire 2026-2027.

Merci à l'association pour son précieux investissement. Tous les bénéfices reversés à l'école serviront à financer la classe de cirque.

9. Point mairie

- Demandes de l'école :
La directrice remercie la mairie qui a répondu très rapidement aux besoins évoqués au dernier Conseil d'Ecole.
 - Un verrouillage automatique de la porte d'entrée serait-il possible ? L'étude sera faite par la municipalité.

Demandes des parents :

- Cantine : la loi Egalim, en vigueur depuis 2018, impose dans la restauration scolaire d'avoir au moins un repas végétarien dans la semaine (pour tout le monde). Dans quelle mesure cette loi pourrait-elle être appliquée à la cantine ? Les lois ne s'appliquent pas de la même manière dans une garderie communale que dans un périscolaire. La municipalité va se renseigner auprès du prestataire.
- Autres points abordés par la mairie :
 - Un nettoyage des sols est prévu durant les congés scolaires.
 - Un « job d'été » sera affecté à l'école à partir du 6 juillet pour effectuer quelques tâches de nettoyage et rangement.

Conseil clos à 19h20.

La secrétaire de séance
Sandra GUTH

La directrice
Noémie HERRBACH